

Culture Montréal

Mémoire de Culture Montréal : Plan directeur de
mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure

Juin 2023

Culture Montréal est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan qui rassemble tout citoyen reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Depuis plus de 20 ans, Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture par le ministère de la Culture et des Communications.

Introduction

Trois ans après la publication par l'OCPM du rapport de consultation publique intitulé *L'avenir du secteur Bridge-Bonaventure*, la Ville de Montréal présente en 2023 le projet de *Plan directeur Bridge-Bonaventure*.

Si Culture Montréal n'a pas été en mesure de présenter un mémoire en 2019, notre [Commission permanente du Cadre de vie](#), qui réunit vingt-cinq membres de tous horizons, a toujours suivi avec grande attention l'évolution de ce dossier territorial stratégique.

Dans le contexte de l'automne 2019, le dossier le plus médiatisé portait sur la construction d'un stade de baseball au bassin Peel, condition incontournable au retour d'un club de baseball à Montréal.

Dans leur rapport, les commissaires écrivent ceci :

La commission juge qu'il serait irresponsable de statuer sur ce projet sur la base des informations parcellaires dont elle dispose. (...)

La commission croit que l'installation d'un stade de baseball dans le secteur Bridge-Bonaventure devra faire l'objet d'une consultation autonome et être analysée sur la base d'un projet plus développé.¹

Or, en janvier 2022, les dirigeants de Major League Baseball (MLB) se sont opposés formellement au concept d'équipe partagée. Cette décision de MLB a mis un terme à la possibilité de construire un stade au bassin Peel.

¹ OCPM, Rapport de consultation publique, *L'avenir du secteur Bridge-Bonaventure*, 24 février 2020, pp. 91 et 92.

L'enjeu du stade de baseball ne concernait pas que l'occupation du bassin Peel, mais aussi d'autres parties du territoire, comme la Pointe-du-Moulin. L'éléphant dans la pièce étant disparu, le projet de Plan directeur peut maintenant être examiné pour ce qu'il est et en vertu de ce qu'on entrevoit pour l'avenir du secteur.

1. Considérations générales

Culture Montréal accueille avec beaucoup d'ouverture les orientations générales contenues dans le Plan directeur de mise en valeur (PDMV) du secteur Bridge-Bonaventure, puisque ce document :

- adopte une approche fondée sur la forme urbaine plutôt que sur les fonctions;
- met largement l'accent sur la mise en valeur du patrimoine industriel, portuaire et d'Habitat 67;
- favorise l'accès aux vues sur le fleuve;
- confirme l'importance des entrées de ville, spécifiquement celle à la sortie du pont Samuel-de-Champlain;
- inscrit les immeubles, espaces ouverts et œuvres dans la trame urbaine qui les accueille et les paysages auxquels ils contribuent, en plus de considérer leur matérialité et leur qualités individuelles;
- propose non seulement des projets spécifiques, mais aussi la mise en place de parcours;
- démontre comment des interventions ciblées en matière de mobilité contribuent à la qualité culturelle du cadre de vie.

En fonction de la mission de Culture Montréal, qui est d'ancrer la culture dans le développement de Montréal, nous identifions comme principaux faits saillants :

- la mise en valeur du silo no 5 ;
- la préservation d'Habitat 67 et l'attention accordée aux bâtiments, vestiges et traces de l'Expo 67 ;
- l'aménagement d'une promenade fluviale au bénéfice des piétons et cyclistes;
- la reconnaissance concrète du quartier des Artisans ;
- la reconstruction en boulevard urbain de l'autoroute Bonaventure entre les ponts Samuel-de-Champlain et Victoria ;

- la réorganisation du réseau routier aux abords du pont Victoria ;
- et, plus généralement, l'effort d'arrimage des intentions et propositions avec l'histoire des lieux plutôt que leur transformation en secteurs urbains calqués sur les quartiers traditionnels montréalais ou sur les nouveaux ensembles de tours.

Nous souscrivons à l'idée que des activités plus bruyantes ou moins conventionnelles puissent être accueillies dans plusieurs des sous-secteurs.

Nous saluons l'inscription des intentions concernant les divers secteurs du territoire Bridge-Wellington dans une stratégie de mise en œuvre qui, entre autres :

- balise l'inscription de l'usage résidentiel afin d'éviter sa cohabitation avec des usages difficilement compatibles avec un milieu de vie conventionnel, ce qui entraînerait la disparition de tels usages en plus de provoquer des conflits ;
- propose en amont des outils en vue de diversifier les financements nécessaires à la réalisation du PDMV ;
- identifie les acteurs interpellés par la mise en œuvre du PDMV et essentiels à sa réalisation.

Nous insistons sur l'importance de l'arrimage annoncé avec les secteurs limitrophes au secteur Bridge-Bonaventure.

2. Principales composantes du PDMV

En vue de bonifier le document, nous souhaitons partager nos réflexions dans l'ordre où les propositions sont présentées dans le PDMV et à partir d'extraits du document.

2.1 Économie de la culture

2.1.1 Quartier des Artisans

1.3 Soutenir l'implantation de nouveaux sites d'emplois artisanaux et la création du quartier des Artisans en s'appuyant sur les activités de production existantes (Les Forges, Espace VERRE, distillerie du Vieux-Montréal (Sazerac), Juget-Sinclair, etc.), tout en favorisant l'intégration de fonctions complémentaires éducatives et culturelles :

- *évaluer la possibilité d'introduire des mesures permettant d'offrir des loyers abordables à long terme pour les activités artisanales ;*
- *renforcer le caractère économique et culturel de la rue Mill et du savoir-faire manuel.*

_ Commentaires de Culture Montréal

Culture Montréal se réjouit de l'appui de la Ville au projet de quartier des Artisans.

Pensé comme un quartier façonné par l'identité et les valeurs des métiers d'art, le quartier des Artisans pourrait constituer un modèle unique au monde où se regroupent des activités de formation et d'éducation, de fabrication et de commercialisation, de diffusion et de rayonnement, autour des savoir-faire des artisans québécois.

Dans le même esprit que l'annonce du 16 mars 2023 assurant l'avenir des Forges de Montréal, il faudra maintenant s'assurer, pour que le quartier des Artisans porte bien son nom :

- de le mettre à l'abri de toute spéculation immobilière;
- de favoriser la mise en place d'une tarification modulable pour les locaux commerciaux et les locaux dédiés à des activités de bureaux afin de convenir aux différents types d'entreprises souhaitant s'y installer;
- de mettre au point un programme d'attraction pour les entreprises artisanales;
- d'assouplir la réglementation parfois trop rigide qui complique l'occupation transitoire.

2.1.2 Industries culturelles et créatives

1.5 Consolider les activités en audiovisuel, en technologies de l'information et en communication dans le PEPSC tout en permettant la diversification des activités (bureau, industries légères, industries culturelles et créatives) :

- favoriser le développement des espaces de bureaux locatifs afin d'attirer les entreprises désirant s'installer temporairement à proximité des lieux de tournage (production, postproduction, etc.) et des ateliers de postproduction ;*
- soutenir la création d'un campus d'affaires avec services intégrés (cafétéria, conciergerie, garderie, etc.).*

_ Commentaires de Culture Montréal

À proximité des studios MELS, situés dans le Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC) se trouvent les studios Grandé. Tous ces studios détiennent ensemble une masse critique en mesure de soutenir des milliers d'emplois dans le monde des industries culturelles. Les intentions de la Ville sont une bonne nouvelle, puisqu'elles permettront de consolider ce pôle de services pour l'audiovisuel et d'accroître la compétitivité de Montréal comme lieu de tournage, tant local qu'international.

2.2 Patrimoine et commémoration

2.2.1 Patrimoine industriel et portuaire

2.1 Concevoir tout projet de construction et d'aménagement des espaces extérieurs en cohérence avec les éléments caractéristiques des valeurs patrimoniales de chacun des sous-secteurs :

- favoriser l'élaboration d'une stratégie de réhabilitation pour le silo no5, ses tours et ses convoyeurs, à partir des normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada produit par Parcs Canada, afin d'assurer une cohérence des interventions et d'enrichir le projet.*

_ Commentaires de Culture Montréal :

1. Il y a déjà quelques années que la Société immobilière du Canada (SIC) a lancé un appel de propositions, remporté en 2019 par la firme Devimco. Il faudra suivre de près l'évolution des discussions tripartites (Ville-SIC-Devimco), car la mise en valeur du Silo no 5 ne pourra vraisemblablement être réalisée que dans ce cadre. Il faut garder en tête que cette mise en valeur permettra également l'aménagement de l'Ambassade culturelle autochtone DestiNATIONS, dont la pertinence et la nécessité nous apparaissent plus évidentes que jamais.
2. Nous rappelons par ailleurs l'importance de l'ouverture des autres partenaires à reconnaître ce caractère industriel très significatif dans les aménagements du lieu. Par exemple, Héritage Montréal avait fortement insisté auprès de CDPQ infra — en vain — pour que le pilier de soutènement et le tablier du REM qui traversent le canal Lachine — juste à côté du pont ferroviaire pivotant et la Tour d'aiguillage — soient érigés en acier plutôt qu'en béton comme tous les autres du réseau, dans le but de mieux s'harmoniser au caractère industriel historique du lieu.
3. Dans le même esprit, nous rappelons que l'immeuble de la Tour d'aiguillage avait fait l'objet, de la part de la Ville, il y a près d'une dizaine d'années, d'un appel de propositions en vue de sa réhabilitation et de sa réutilisation. L'immeuble ayant survécu aux travaux majeurs qui l'entourent, Culture Montréal considère que cette remise en état est encore plus nécessaire et souhaitable.

2.2.2 Commémoration et vestiges*2.3 Révéler les traces archéologiques et l'histoire du lieu :*

*- dévoiler et mettre en valeur les systèmes hydrauliques du « site-machine » et leur relation avec le canal de Lachine grâce à un plan de conservation qui intègre ces composantes à l'aménagement complet du site selon leur intérêt ;
(...)*

- aménager un espace de commémoration autour du monument du Black Rock marquant le cimetière des 6 000 victimes du typhus;

- mettre en valeur les vestiges d'Expo 67 avec l'aménagement, notamment, d'un espace vert public.

_ Commentaires de Culture Montréal :

1. Afin que la commémoration du monument Black Rock prenne tout son sens, l'aménagement de l'espace autour de ce dernier et la réduction de la circulation sur la rue Bridge sont essentiels.
2. Pour ce qui est de la « mise en valeur des vestiges d'Expo 67 », une attention particulière devrait être accordée à ce qui fût le « pôle culturel » à l'entrée de la Cité du Havre durant l'Expo et par la suite. Ce pôle incluait :
 - le musée d'art de l'Expo (architectes, Paul Gauthier et Gilles Guité): ce bâtiment était l'un des rares, à cette époque au Québec, à avoir été conçu pour être un musée. Il serait intéressant qu'il soit restauré et réutilisé à des fins culturelles.
 - l'Expo Théâtre (Parkin Associate de Toronto): ce théâtre, qui comptait 2000 places, est actuellement utilisé comme studio de télé et cinéma (studio Mels 1).
 - le Centre international de la radio-télévision, aujourd'hui démoli (architecte Roger D'Astous): l'emplacement pourrait être occupé par un nouvel équipement consacré aux nouveaux médias ou au cinéma.
 - le Centre administratif et de la presse (architecte Irving Grossman) est toujours occupé et loge l'administration du Port de Montréal.

La mise en valeur de cet ensemble architectural devrait faire l'objet d'une réflexion globale et d'une inclusion à même le PDMV.

2.3 Accessibilité et parcours

2.3.1 Interprétation

3.4 Développer des circuits patrimoniaux de découverte et d'interprétation attrayants pour les déplacements actifs, révélant le patrimoine bâti, archéologique et immatériel, dont les lieux de production et de transmission du savoir-faire des artisans, et envisager de les mettre en réseau avec les activités culturelles, économiques et récréotouristiques ainsi qu'avec la Promenade Fleuve-Montagne et ceux du parc Jean-Drapeau.

_ Commentaires de Culture Montréal :

La présence de « circuits patrimoniaux de découverte et d'interprétation » est indispensable, compte tenu de l'échelle du secteur. Il est réjouissant que cette proposition de circuits soit intégrée au PDMV et que ceux-ci se rattachent dès leur conception aux autres circuits existants, créant ici une cohérence et accroissant leur attractivité, tant pour les Montréalais que pour les touristes.

2.3.2 Parcours emblématique et fluvial de l'axe Bonaventure

- *Aménager un parcours routier apaisé et verdoyant, bordé par un couvert végétal stratifié et maintenant des vues panoramiques sur le fleuve Saint-Laurent et le pont Victoria.*
- *Soutenir l'aménagement de la promenade riveraine pour les déplacements actifs en intégrant des points de repos et d'observation mettant en valeur les vues panoramiques sur le fleuve Saint-Laurent et le pont Victoria, afin d'offrir une expérience verdoyante, apaisante et contemplative.*
- *Conserver des vues panoramiques dynamiques d'intérêt offertes sur les marqueurs territoriaux métropolitains depuis la structure aérienne de l'axe Bonaventure.*
- *Maintenir des vues panoramiques dynamiques d'intérêt sur le mont Royal, le fleuve Saint-Laurent et le massif du centre des affaires offertes depuis le pont Samuel-De Champlain.*

_ Commentaires de Culture Montréal :

1. L'intention de la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain (PJCCI) d'aller de l'avant avec ce projet est connue depuis 2019 et il est heureux qu'elle soit confirmée dans le cadre du PDMV. L'aménagement de cette promenade fluviale est une excellente nouvelle dans la perspective de la reconquête du fleuve par les citoyens. Cette nouvelle est d'autant plus réjouissante que la promenade sera branchée sur le Pôle des Rapides, côté ouest et sur le Vieux-Port menant, par le Chemin-qui-marche, jusqu'au-delà du pont-Jacques-Cartier.

Culture Montréal et la Société de développement Angus font la promotion du projet *Rives et dérives*, qui créerait un parcours culturel dans les espaces publics et amènerait cette promenade fluviale jusqu'au bout-de-l'île et à la rivière des Prairies.

2. Il est intéressant de noter que l'ajout d'un lien multifonctionnel (piéton et cycliste) le long du pont Clément créerait un deuxième accès cyclable entre L'Île-des-Sœurs et le reste de la Ville. Cela aurait notamment l'avantage d'insérer de façon organique et continue L'Île-des-Sœurs à l'ensemble du réseau cyclable montréalais.

2.3.3 Parcours actif et panoramique de la Cité-du-Havre

- *Offrir un parcours verdoyant et contemplatif pour les déplacements actifs en aménageant le pont de la Concorde et l'avenue Pierre-Dupuy comme un espace public continu et intégré à la promenade riveraine et en y intégrant des points d'observation sur les marqueurs territoriaux.*
- *Inciter le Port de Montréal à contribuer positivement à la qualité du panorama visuel (aménagement paysager, bâtiments et entreposage extérieur sur le quai Bickerdike).*
- *Assurer une cohérence entre les aménagements des domaines public et privé, afin de maintenir le caractère verdoyant, pavillonnaire, portuaire et insulaire de la Cité-du-Havre.*
- *Aménager un parcours, pour les déplacements actifs, sécuritaire et convivial entre l'avenue Pierre-Dupuy et la rue Mill, en verdissant le milieu lorsque possible et en créant un espace public singulier aux abords et en-dessous de la structure étagée de l'axe Bonaventure, et ce, en relation avec :*
 - *le tracé historique de la rue Riverside marquant l'ancien rivage naturel du fleuve;*
 - *la mise en valeur de l'ancienne station de pompage Riverside, du déversoir no 2 du canal de Lachine et des silos de Canada Maltage, de même que des convoyeurs aériens.*

_ Commentaires de Culture Montréal :

Le parcours actuel est minimaliste et s'adresse surtout aux cyclistes pressés. Les améliorations proposées sont bienvenues et nécessaires. Elles apporteront une bonification qualitative qui favorisera l'exploration et la découverte.

2.4 Les enjeux liés à la mobilité

OBJECTIF 1 - Apaiser la circulation sur les grands axes routiers et réduire la circulation de transit

1.1. Reconstruire le tronçon de l'autoroute Bonaventure situé entre le boulevard Gaétan-Laberge et le pont Victoria en boulevard urbain, avec une réduction de la vitesse de circulation.

1.2. Transformer la section surélevée de l'axe Bonaventure, entre le pont Victoria et le canal de Lachine, suivant une vision d'aménagement permettant de modifier son caractère autoroutier.

1.3. Réorganiser le réseau routier aux abords du pont Victoria, afin de dévier la circulation de transit en provenance et en direction du pont Victoria vers l'axe Bonaventure pour réduire les débits véhiculaires sur les rues Bridge, Wellington et Mill.

_ Commentaires de Culture Montréal :

En quittant le pont Samuel-de-Champlain en direction du centre-ville, les automobilistes emprunteront un boulevard au lieu d'une autoroute, ce qui leur indiquera qu'ils sont maintenant sur un territoire urbain, plutôt que suburbain. La promenade fluviale qui jouxtera le boulevard renforcera ce message.

Si la réorganisation du réseau routier (1.3) atteint l'objectif identifié, c'est tout le quartier en amont du pont Victoria qui en sera transformé, au point qu'il faudrait penser à intervertir les noms des rues Bridge et des Irlandais...

3. Trois idées pertinentes à souligner

- L'aménagement d'un nouveau lien « actif public essentiel », reliant en diagonale, dans le prolongement de la rue Centre, le square Tansey et l'espace Riverside. Il s'agit d'un lien symbolique important entre le quartier Pointe Saint-Charles traditionnel et les nouveaux espaces contigus au bassin Peel.
- L'amélioration de l'accessibilité au parc de Dieppe et à la vague éternelle, ainsi que l'agrandissement du parc de Dieppe à même le terrain vacant adjacent.
- La création d'un espace vert public d'envergure au pied du pont de l'Île-des-Sœurs, connecté à la promenade riveraine, ainsi que la construction d'une passerelle reliant le parc Marguerite-Bourgeoys, ainsi que la Maison Saint-Gabriel.

4. Angles morts

Sous l'angle culturel, Culture Montréal désire mettre en lumière deux enjeux, dont le développement et la mise en valeur amélioreraient significativement le contenu du PDMV.

4.1 Les entrées de ville et l'art public

À l'exception de la restauration hypothétique de la sculpture-fontaine la Giboulée et de la mise en valeur de l'œuvre Lunatique du sculpteur Richard Turner, le PDMV aborde peu les enjeux de l'art public.

Dans son mémoire sur le Projet de ville, Culture Montréal recommande à la Ville de poursuivre son approche sur les entrées de ville, amorcée au cours des années qui ont précédé le 375^e anniversaire², en vue de donner encore davantage à Montréal une identité artistique forte.

² Œuvres d'art public près du pont Pie-IX, à Montréal-Nord, côté sud du boulevard Robert-Bourassa, au pied du centre-ville, ainsi que tout au long de l'autoroute 20, en provenance de l'aéroport Montréal-Trudeau.

Que ce soit au début de la future promenade fluviale ou à l'entrée du parcours panoramique de la Cité-du-Havre, poursuivre la mise en œuvre de cette initiative contribuera significativement à mettre l'accent sur la géographie montréalaise et, plus spécifiquement, sur le contact visuel avec le fleuve.

4.2 Les friches et la vie nocturne³

Autant la volonté de valoriser le patrimoine industriel, portuaire et de l'Expo 67 apparaît réelle et crédible dans le PDMV, autant une composante significative de la réalité n'a pas été prise en considération : la nuit comme espace-temps.

Certains espaces de Bridge-Bonaventure, étant à la fois en proximité avec le centre-ville de Montréal et ayant préservé leur vocation portuaire, industrielle ou du patrimoine d'Expo 67, représentent des terrains propices à la mise en place d'une offre culturelle et commerciale 24 heures sur 24.

Ce qui pourrait être considéré comme des désavantages pour des usages résidentiels — bâtiments atypiques, nuisances de bruit, proximité de chemins de fer, nécessité de verdissement, situation en retrait de la trame urbaine, terrains en friche, industries abandonnées — a le potentiel de se transformer en avantages pour des usages nocturnes.

De la même façon que la Ville a développé le réflexe d'intégrer les ateliers d'artistes à ses plans directeurs d'aménagement du territoire, nous croyons qu'un réflexe similaire doit s'installer pour le développement d'une vie culturelle et économique nocturne. Bridge-Bonaventure nous semble le secteur tout désigné pour ancrer ce réflexe.

³ Le texte portant sur cette section s'inspire du mémoire de MTL 24/24, intitulé [La nuit comme espace-temps](#) et présenté le 7 mai 2021 à la Commission de la culture, du patrimoine et des sports, dans le cadre de la consultation publique sur les ensembles industriels d'intérêt patrimonial.

Conclusion

Il s'est passé quatre ans depuis la première consultation sur l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure ; ces quatre années auront permis à la fois de clarifier certains enjeux et d'en arriver à une meilleure compréhension des objectifs à atteindre

Culture Montréal se réjouit de constater que cet espace névralgique qu'est Bridge-Bonaventure pourra bénéficier d'une feuille de route à la fois claire, ambitieuse et réalisable.

Une fois le PDMV bonifié par le processus de consultation mené par l'OCPM, Culture Montréal exhorte les grands partenaires publics et privés à s'engager rapidement et sans équivoque à aller de l'avant, à travailler plus que jamais de concert pour faire du secteur Bridge-Bonaventure un territoire exemplaire, à la fois en termes de mise en valeur de l'histoire et des patrimoines, qu'en matière d'innovation culturelle, sociale, économique et environnementale.